TPFP - Equipier de production industrielle (ex CQPM 148)

Formation continue

Durée
40 jours

Que faire après la formation?
Poursuite d'études :

- TPFP Technicien de Maintenance Industrielle
- Titre pro TMI
- BAC MSPC

Types d'emplois visés :

- - Équipier/Équipière d'unité autonome de production industrielle
- - Opérateur/Opératrice de production
- - Agent(e) de production
- - Équipier/Équipière autonome de production industrielle

Support
Contenu de cours sur plateforme LMS
Fascicule

Coût
350 € HT/jour + 530 € HT forfait de certification

Domaines de formation
Performance Industrielle

RNCP
39784

Prérequis
Savoir lire et écrire
Maîtriser les bases élémentaires de l'arithmétique.

CQPM MQ 1997 01 68 0148

Niveau : 3

La formation Équipier de production industrielle prépare à intervenir sur un poste, une ligne ou un équipement de production afin de réaliser une étape du processus industriel dans le respect des exigences de Sécurité, Qualité, Coût et Délais (SQCD).

L'équipier applique les consignes, procédures et standards de production définis par l'entreprise. Cette certification constitue le socle de compétences indispensable pour occuper un poste d'opérateur de production et évoluer vers des fonctions techniques.

Objectifs

À l'issue de la formation, le titulaire sera capable de :

- Identifier et vérifier les éléments nécessaires à la production
- Maintenir l'organisation et la propreté du poste de travail
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement de travail
- Réaliser des opérations de production industrielle
- Effectuer les contrôles et auto-contrôles de la production

Programme détaillé

RNCP39784BC01 - Préparation, application et maintien des activités de production industrielle

- Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité de production industrielle
- Maintenir l'organisation et la propreté de l'environnement de travail
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement de travail

RNCP39784BC02 - Réalisation d'une activité de production industrielle

- Réaliser une production industrielle
- Réaliser les actions de contrôle ou d'auto-contrôle de la production réalisée

Moyens pédagogiques

Lignes de production robotisées, systèmes de production.

Modalités de suivi et d'évaluations

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation. Chaque référentiel peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'évaluation en situation professionnelle réelle : elle s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité. Celle-ci s'appuie sur :

1. Une observation en situation de travail

TPFP - Equipier de production industrielle (ex CQPM 148)

Formation continue

2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat –

3. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

4/ L'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre démarche handicap

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026